Le racisme d'État : la preuve par Jean-Michel Blanquer (à propos des attaques contre le syndicat Sud-éducation 93)

jeudi 23 novembre 2017, par SALINGUE Julien (Date de rédaction antérieure : 23 novembre 2017).

À l'Assemblée nationale, puis par un communiqué mis en ligne sur le site du ministère de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer a annoncé son intention de porter plainte contre le syndicat Sud-éducation 93 : une intolérable atteinte aux libertés syndicales et, au-delà, une tentative d'intimidation qui en dit long sur la conception très singulière que le gouvernement se fait de la liberté d'expression et de la lutte antiraciste.

« L'affaire » a commencé avec la dénonciation le 18 novembre, par le « Printemps républicain », de l'organisation, par SUD-éducation 93, d'un stage syndical intitulé « Au croisement des oppressions – Où en est-on de l'antiracisme à l'école ? », prévu les 18 et 19 décembre. L'objet – initial – du scandale ? La tenue, lors de ce stage de deux jours, de deux ateliers en « non-mixité raciale », autrement dit réservés aux personnes faisant l'objet de discriminations racistes.

Il n'en fallait pas plus pour qu'une polémique nationale s'enclenche, en raison notamment d'une importante campagne de la fachosphère, et qu'un stage syndical de quelques dizaines de personnes devienne en quelques jours, selon certains responsables politiques et certains éditorialistes, une « menace pour la république ». Rien que ça.

Zéro pointé pour l'élève Blanquer

Le ministre de l'Éducation nationale a condamné l'initiative, la qualifiant le 20 novembre de « réunion syndicale triant les membres sur la base de leur origine », avant d'annoncer à l'Assemblée nationale le 21 novembre qu'il allait porter plainte contre SUD-Éducation 93. Soulignons que l'objet de la plainte n'est pas l'organisation des ateliers en non-mixité : Blanquer a en effet précisé qu'il porterait plainte pour « diffamation », « puisque ce syndicat [Sud-éducation 93] a décidé de parler de racisme d'État ».

L'objet du délit est donc la dénonciation du « racisme d'État ». Autrement dit, Blanquer porte plainte contre l'usage « d'un concept utilisé et pensé par des chercheuses et chercheurs mais aussi par des dizaines de structures associatives, syndicales ou politiques », comme l'a rappelé l'Union syndicale Solidaires dans un communiqué publié le 22 novembre [1]. La culture scientifique du ministre de l'Éducation nationale laisse de toute évidence à désirer, sans même parler – au passage – de sa culture juridique : il n'est pas possible de porter plainte pour diffamation contre une personne morale (entreprise, association, syndicat…).

Les libertés syndicales et scientifiques foulées aux pieds

Cette plainte et les discours menaçants qui l'accompagnent sont scandaleuses à bien des égards. En premier lieu, il s'agit d'une atteinte manifeste aux libertés syndicales : comme l'a rappelé l'Union syndicale Solidaires, « il s'agit d'un stage syndical [et] c'est aux syndicats de construire leurs

formations en toute liberté. Il n'est pas question que l'extrême droite ou des ministères s'immiscent dans les contenus des formations syndicales ». Si Blanquer et ses amis veulent discuter des formations de Sud-éducation, nous ne pouvons que leur conseiller d'adhérer au syndicat.

En deuxième lieu, qualifier l'évocation du poids du « racisme d'État » dans l'Éducation nationale de « diffamation », c'est non seulement fouler aux pieds des dizaines d'enquêtes et de travaux scientifiques, mais aussi refuser de combattre concrètement des discriminations bien réelles. Ainsi que l'a souligné la Fondation Copernic dans un communiqué [2], « les recherches portant sur les discriminations raciales à l'école sont l'un des axes les plus travaillés de la sociologie de l'éducation et on peut se féliciter que ces recherches servent ensuite la lutte salutaire contre les discriminations scolaires ». Jean-Michel Blanquer compte-t-il porter plainte contre l'ensemble des individus et structures utilisant la notion de racisme d'État ? Bon courage !

Oui, le racisme d'État existe !

Enfin, en s'attaquant à SUD-éducation 93, c'est à l'ensemble du mouvement antiraciste que Blanquer et le gouvernement s'en prennent, et l'on ne s'étonne guère que les députés du Front national aient chaleureusement applaudi l'intervention du ministre à l'Assemblée nationale. Le pouvoir entend-il réellement, par ces manœuvres d'intimidation, faire taire celles et ceux qui dénoncent le racisme pour ce qu'il est, c'est-à-dire un phénomène structurel, ancré dans les institutions, et pas seulement un problème de relations entre individus ? Si tel est l'objectif, que le gouvernement soit prévenu : nous ne céderons pas aux pressions et aux menaces et nous continuerons de dénoncer et combattre le racisme dans toutes ses manifestations, y compris et notamment le racisme d'État.

La remise en question de la possibilité, pour les personnes victimes d'oppressions et de discriminations, de se réunir entre elles, est quant à elle non seulement une atteinte aux libertés, mais aussi et surtout une négation des vertus, largement démontrées par l'histoire du mouvement féministe, des espaces en non-mixité, qui font partie des outils de prise de conscience et d'émancipation collective. N'en déplaise à certains calomniateurs, il ne s'agit pas de prôner la séparation permanente, mais bien de construire un rapport de forces contre les discriminations, comme le rappelle Sud-éducation [3] : « la non-mixité choisie et temporaire est une stratégie de résistance politique à des dominations structurelles telles que le racisme ou le sexisme ».

Une offensive réactionnaire

Au cours des derniers jours, nous avons pu voir :

– Un ex-Premier ministre et toujours député (Manuel Valls) expliquer à El Pais : « Surgissent dans nos sociétés, par exemple dans la société française, le problème de l'islam, des musulmans. Tout cela nous interroge sur ce que nous sommes. » [4]

– Un ex-ministre de l'Éducation nationale (Luc Ferry), déclarer sur BFM-TV : « Si on supprimait les 15% de quartiers pourris qu'il y a en France, avec des établissements dans lesquels il y a 98 nationalités et où on n'arrive pas à faire cours, et bien nous serions classés numéro 1 dans Pisa ! » [5]

– Un académicien, animant une émission hebdomadaire sur France culture, radio de service public (Alain Finkielkraut), expliquer au *Figaro* : « L'un des objectifs de la campagne #balancetonporc était de noyer le poisson de l'islam. » [6]

Le gouvernement – en général – et Jean-Michel Blanquer – en particulier – s'en sont-ils émus et

inquiétés ? Non. Mais le ministre de l'Éducation nationale a en revanche cru bon de dénoncer SUD-éducation 93 en affirmant « qu'en fait ils véhiculent évidemment un racisme ».

Ainsi, dans une parfaite inversion des rôles, ce sont celles et ceux qui luttent concrètement contre le racisme qui se retrouvent sur le banc des accusés, tandis que les racistes authentiques – et ceux qui, par leurs silences complices, les appuient – jouent le rôle de petits procureurs. Jean-Michel Blanquer tente-t-il de faire oublier qu'il appartient à un gouvernement qui organise la chasse aux migrantEs, refuse de régulariser les sans-papiers, couvre les violences policières racistes dans les quartiers populaires et mène à l'étranger une politique néocoloniale digne de ses prédécesseurs ?

Nous ne sommes pas dupes de cette offensive grossière et nous continuerons d'être au côté des antiracistes authentiques, contre les tartuffes qui instrumentalisent les questions de discriminations pour faire progresser leurs idées réactionnaires et tenter de faire taire la critique et la contestation. Nous continuerons ainsi de dénoncer le racisme d'État dans toutes ses dimensions, y compris ses manifestations dans l'Éducation nationale, n'en déplaise à un Jean-Michel Blanquer dont les gesticulations hypocrites ressemblent à s'y méprendre à un aveu de culpabilité.

Julien Salingue

P.-S.

* Jeudi 23 novembre 2017, mise à jour Jeudi 23 novembre 2017, 13:05 : https://npa2009.org/actualite/antiracisme/racisme-detat-la-preuve-par-jean-michel-blanquer

Notes

[1] Voir sur ESSF (article 42512), L'extrême droite en campagne contre un stage syndical de Sud Education 93 – Intervention inacceptable du ministre de l'Education nationale.

[2] Idem.

[3] Idem

[4] https://www.francetvinfo.fr/politique/manuel-valls/en-espagne-manuel-valls-parle-du-probleme-de-l-islam-des-musulmans-dans-la-societe-francaise_2479553.html

[5] https://www.marianne.net/societe/video-crise-de-l-ecole-francaise-luc-ferry-propose-de-supprimer-les-quartiers-pourris

[6] http://www.lesinrocks.com/2017/11/21/actualite/pour-finkielkraut-balancetonporc-nest-quune-excuse-pour-noyer-le-poisson-de-lislam-111011761/